

### Objet du service.

Passager Privé sarl propose à ses Clients et/ou à tout passager qu'il désignera, ses services de location de moto avec chauffeur.

### Accès aux services.

Le client s'il souhaite utiliser les Services, commande un véhicule par téléphone au 0682 36 30 39 ou par le formulaire du site internet [www.passagerprive.com](http://www.passagerprive.com) en laissant l'ensemble de ses coordonnées. Dans ce cas, un message est alors immédiatement envoyé à Passager Privé sarl (taux de réussite 90%, données fournisseur), qui s'engage à faire tout son possible pour entrer en relation avec le voyageur, afin de confirmer ou d'infirmer la possibilité pour elle de répondre à la commande du voyageur. L'accord sur le parcours conclu directement par téléphone vaut acceptation par les deux parties contractantes de ladite prestation. Conformément à la législation, le contrat est réputé acquis. Dans ce cas, s'il arrivait par la suite que la prestation soit modifiée par le voyageur de manière substantielle dans son déroulement, en supposant que le pilote parvienne à se rendre disponible pour satisfaire la dite demande, un avenant à la précédente prestation sera conclu par simple accord verbal entre Passager Privé sarl et le voyageur.

### Tarifs et conditions de paiement.

Le paiement est à régler au chauffeur par carte bancaire, chèque ou espèces à l'issue du trajet. Seuls les clients en compte bénéficient éventuellement de la possibilité d'un paiement différé. Passager Privé sarl offre la possibilité de souscrire des contrats. Les modalités sont disponibles auprès du service commercial : [infos@passagerprive.com](mailto:infos@passagerprive.com).

### Sécurité du voyageur et du pilote, bagages :

Il est convenu que le voyageur et ses bagages, sont sous la responsabilité du transporteur de personnes Passager Privé sarl pour la durée du parcours, dès lors et seulement, tandis que le voyageur est effectivement installé à bord du véhicule, montée et descente comprises. Seul un cas de « force majeure » pourrait dégager Passager Privé sarl (Transporteur public de voyageurs en moto) de sa responsabilité vis-à-vis de son client, tant que celui-ci est effectivement installé à bord du véhicule. Il est convenu que le voyageur s'engage à adopter un comportement qui ne soit contraire aux règles du bon sens, et au respect des règles de sécurité à deux-roues, telles qu'elles pourront le cas échéant, lui être notifiées par le pilote. En aucun cas, le pilote ne saura être tenu de prendre des risques, qui pourraient mettre en péril la vie d'un tiers, sa propre vie et/ou celle de son passager, ni de se soustraire au respect des règles du Code de la Route. Passager Privé sarl se réserve le droit d'annuler ou de modifier un parcours, si le confort ou la sécurité du voyageur l'exigeait. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de fumer, de transporter des substances inflammables, explosives, corrosives ou toxiques. Le non-respect de cette stipulation engage la responsabilité du client et du passager. Passager Privé sarl se réserve alors la possibilité de tout recours éventuel. Les animaux ne sont pas admis au transport sauf arrangement spécifique, en tout état de cause Passager Privé sarl ne saurait voir engager sa responsabilité de ce fait. Passager Privé sarl ne saurait être tenue responsable et ne pourra garantir la restitution des effets personnels et bagages laissés ou oubliés à bord du véhicule.

### Assurances :

Passager Privé sarl a souscrit une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle, ainsi qu'une police d'assurance couvrant les dommages occasionnés par la conduite du véhicule pour tout dommage qui serait susceptible d'être occasionné à un tiers, et/ou à son passager, de façon illimitée pour les dommages corporels. Une attestation d'assurance est à disposition du voyageur et peut être communiquée par courrier au siège de sa société, à son agent, ou à son domicile, sur simple demande, à : [infos@passagerprive.com](mailto:infos@passagerprive.com).

### Obligations de moyens :

Passager Privé sarl s'engage à tout mettre en œuvre pour acheminer sain et sauf le voyageur à destination, et dans le délai prévu avec lui. Les retards sur les délais de transports dus à des difficultés imprévues de circulation (embouteillages, accidents, déviation, conditions météo, événements divers etc.) ne peuvent donner lieu à une quelconque indemnité. Passager Privé sarl déclinera toute responsabilité en cas de retard, pour « raison de force majeure », ou pour le cas où ce retard incomberait initialement au voyageur, ou pour le cas où ce retard serait consécutif à celui d'un autre transporteur, quel qu'il soit. Passager Privé sarl s'engage à tenir à jour un « Ordre de mission » (Arrêté du 6 janvier 1993 – Article 3), et à tenir à disposition du passager le présent contrat et les attestations d'assurance.

### Frais d'Annulation :

Toute interruption de mise à disposition par la volonté du client ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement sauf en cas de force majeure. Dans tous les cas, une annulation de parcours par un voyageur quel qu'il soit, et quelles qu'en soient les raisons, hormis le cas de « force majeure », implique l'acquiescement d'une partie de la prestation ou de la prestation dans son intégralité. De 30 à 8 jours avant le début de la prestation, 5% du prix de la prestation, entre 7 et 3 jours avant le début de la prestation, 10% du prix de la prestation, 2 jours avant le début de la prestation, 20% du prix de la prestation, la veille de la date prévue, 40% du prix de la prestation, le jour même à moins de deux heures de la prestation, 50% du prix de la prestation, le jour même et à moins d'une heure, 100% du prix de la prestation. Passager Privé sarl se réserve le droit d'ester auprès du Tribunal compétent pour vérifier le bien-fondé d'une annulation, et de réclamer des dommages et intérêts le cas échéant.

### Litiges :

Passager Privé sarl est inscrite au Registre national du Commerce et des Sociétés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce des Hauts-de-Seine (92-Nanterre), seul tribunal compétent pour tout ce qui relèverait d'un différent commercial.